

rer à nouveau une politique économique nationale de l'envergure de celle de sir John A. Macdonald il y a près d'un siècle. Cette politique dite nationale a très simplement établi des lignes directrices qui ont permis de développer l'Ouest. Elle se fondait sur les chemins de fer, les tarifs et l'immigration. Les circonstances sont entièrement différentes aujourd'hui, mais je crois que nous devons chercher à avoir une vue d'ensemble d'une nouvelle politique nationale. La Corporation de développement du Canada va nous aider à y arriver.

Cela se produit à un moment où nous ne pouvons plus compter sur l'afflux de capitaux étrangers comme par le passé. Les États-Unis et leur dollar en sont venus à occuper dans le monde la place qui était autrefois celle de la Grande-Bretagne et de la livre sterling. Les États-Unis vont être obligés d'adopter à l'avenir des politiques qui ne nous sont pas encore familières, et auxquelles nous échappons actuellement en raison de nos relations très étroites. Mais l'économie américaine peut faire beaucoup de tort à la nôtre si les États-Unis appliquent intégralement certaines des mesures qu'ils vont devoir adopter à l'avenir pour protéger la valeur de leur dollar et maintenir leurs positions commerciales.

Étant donné leurs nouvelles responsabilités mondiales, nous ne pouvons plus nous permettre d'être aussi intimement associés au genre de politique mondiale que les États-Unis vont devoir suivre pour s'acquitter de ces responsabilités. En fait, cela nous ferait beaucoup de tort. Nous ne pouvons pas compter sur ces infusions de dollars, ni sur des traitements de faveur. Nous devons créer de nouvelles institutions, encourager l'épargne canadienne et la mettre au service des secteurs les plus productifs de notre économie, car nous devons retirer un meilleur rapport de nos maigres ressources en capitaux.

Nous devons donc faire diligence. Il n'y a pas de temps à perdre de ce côté et, comme je le disais au début de mes remarques: «La CDC vient à point nommé».

• (4.20 p.m.)

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, on peut être sûr en traitant du bill sur la Corporation de développement du Canada qu'on aborde un sujet à l'étude depuis une dizaine d'années. Il va néanmoins susciter d'énormes difficultés avant d'avoir force de loi, et quand même, il nous faudra des années pour décider de son utilité d'une façon ou d'une autre ou de l'orientation à lui donner.

Les gouvernements canadiens s'imaginent de temps à autre que c'est une excellente idée de s'engager dans d'importantes affaires. L'entrée en affaires dont il est question ici pose un dilemme au gouvernement—fait-il de la politique ou de l'administration? Si le gouvernement s'engage dans d'importantes affaires par le truchement de la Corporation de développement du Canada, va-t-il se mettre à administrer ou à établir des politiques et à mener les affaires du pays de telle façon que la CDC se trouvera dans une situation privilégiée?

M. Walter Gordon, ancien ministre des Finances, peut s'enorgueillir puisque ce qu'il avait conçu et proposé d'abord en 1961 est devenu une mesure législative. D'aucuns prétendent que la CDC, telle qu'elle apparaît dans la mesure, diffère de la proposition de M. Gordon. On se

rend compte néanmoins, après un examen attentif, qu'elles sont au fond les mêmes avec tous leurs désavantages. M. Gordon s'imaginait, selon toute apparence, que la CDC s'occuperait d'investir dans de grandes entreprises économiques qui ne rapporteraient pas toujours des bénéfices durant les premières années, mais seraient vraisemblablement très avantageuses pour le pays. Mais le ministre des Finances (M. Benson) a déclaré que sa corporation serait à but lucratif et que la corporation aurait un capital nominal de deux milliards, fourni directement ou indirectement par les Canadiens. Elle pourra également, si elle le veut, devenir propriétaire de quelques-unes des sociétés rentables de la Couronne.

Il semble que M. Gordon ait vu dans sa CDC le moyen d'acquérir un intérêt majoritaire dans des sociétés canadiennes et surtout dans celles susceptibles d'être vendues à des étrangers ou à leurs filiales canadiennes. Il est intéressant de remarquer que M. Gordon et M. Melvin Watkins, archétypes du nouveau néo-nationalisme canadien, sont tous deux de Toronto et considèrent tous deux, avec leurs homologues de Montréal et de la vallée du Saint-Laurent, leurs régions comme étant le Canada. Aucun des deux n'a jamais pris la peine de tenir compte des régions englobées par la Confédération qu'ils considèrent comme des secteurs à exploiter à leur profit dans l'intérêt du Canada.

Le ministre des Finances soutient que sa CDC ne servira pas à racheter des sociétés achetées par des non-Canadiens et qu'elle ne se portera pas acheteur de dernier ressort de sociétés mises en vente ou susceptibles d'être reprises par des non-résidents. Selon lui, la CDC sera libre de toute immixtion politique et pourtant il dit en même temps que le gouvernement sera toujours le plus fort actionnaire. On peut donc se demander sérieusement comment il est possible d'espérer qu'aucune pression politique ne sera exercée sur la CDC.

Il s'est produit tout récemment ici une levée de boucliers contre la vente d'une société, vieille de plusieurs générations, d'édition canadienne. Si la CDC avait existé n'aurait-on pas fait pression sur elle pour qu'elle achète cette société afin qu'elle reste canadienne, rentable ou non? Et si la CDC avait résisté à ces pressions, ne l'aurait-on pas sévèrement critiquée? La raison même de son existence est la poursuite de politiques nationales car, sinon, elle n'aurait aucune raison d'être dans notre structure nationale. On ne manquera certainement pas de l'exhorter à investir dans des entreprises que le secteur privé ne peut on ne veut pas aider. Qu'on me dise comment concilier cela avec la notion de bénéfice.

Le grand argument des nationalistes économiques est que la CDC, acheteur de dernier recours, empêcherait les capitalistes étrangers d'acquérir des intérêts majoritaires. Dans la nouvelle formule, la CDC ouvrira le marché des investissements aux petits épargnants. On s'attend à une ruée de gens qui voudront investir de petites sommes pour garantir le revenu de leurs épargnes. Mais si la CDC rachète des entreprises au prix fort pour des motifs politiques, il est fort probable qu'elle perde de l'argent et qu'elle perde aussi l'argent des contribuables qui, par l'intermédiaire du gouvernement, seront les actionnaires majoritaires de la corporation.